**ACCORD-CADRE n°2026-05**

**Acquisition en hélium gazeux et liquide pour les unités de recherche dont le CNRS ou ses partenaires sont tutelles, ainsi que pour les bénéficiaires de la centrale d'achat du CNRS, sur l'ensemble du territoire national (hors Corse et hors DROM-COM)**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**LOT 2 – HÉLIUM LIQUIDE LIVRÉS PAR ISO-CONTAINERS**

**CONSINES relatives à la complétude du cadre de réponse technique (CRT)**

1. Nombre de CRT à remettre

Le soumissionnaire remet un Cadre de Réponse Technique distinct pour chaque lot auquel il soumissionne.

Aucun CRT global ou couvrant plusieurs lots ne sera accepté.

Exemples :

• Offre au seul lot 1 : 1 CRT ;

• Offre aux lots 1 et 3 : 2 CRT ;

• Offre aux quatre lots : 4 CRT.

La remise du CRT correspondant à chaque lot est obligatoire.

À défaut, l’offre sera réputée incomplète et considérée comme irrégulière.

1. Complétude et structuration des réponses

Le soumissionnaire renseigne l’intégralité des rubriques du CRT correspondant au lot concerné.

Lorsque certaines questions ne sont pas applicables au lot concerné, la mention suivante doit être utilisée :

« Sans objet – lot non concerné », sans suppression de la question.

Le soumissionnaire :

* Ne modifie ni la structure, ni l’ordre, ni la numérotation du CRT ;
* Reprend l’ensemble des questions telles qu’elles figurent dans le CRT ;
* Apporte des réponses claires, factuelles et limitées aux éléments demandés.

Aucune limite de caractères n’est imposée, mais les réponses doivent rester synthétiques et exploitables.

1. Annexe Excel – Sources d’approvisionnement

L’annexe Excel fournie doit être obligatoirement complétée et transmise au format natif (.xlsx), sans modification de structure.

Le soumissionnaire peut ajouter autant de lignes que nécessaire pour déclarer l’ensemble de ses sources d’approvisionnement existantes ou mobilisables.

La cohérence entre l’annexe Excel, les sections du CRT et les capacités annoncées dans l’offre est obligatoire.

1. Documents joints

Le soumissionnaire peut joindre des documents complémentaires (schémas, procédures, attestations, certificats, organigrammes, etc.), à condition qu’ils soient directement utiles à la compréhension des réponses.

Les documents marketing ou commerciaux génériques ne seront pas pris en compte.

Chaque document joint doit être numéroté, intitulé clairement et référencé dans le CRT (exemple : « Voir Annexe 4 – Procédure de continuité » - page 5 – « procédure »).

Aucune limite quantitative stricte n’est imposée, mais le volume des annexes doit rester raisonnable et pertinent.

1. Identification des informations

Toute information citée dans le CRT (site, installation, capacité, procédure, certification, système, sous-traitant, etc.) doit être identifiée de manière univoque, datée lorsque cela est pertinent, et vérifiable.

Les données chiffrées doivent être datées (exemple : capacité utile arrêtée au 31/12/2024).

1. Référencement des informations contenues dans des documents annexes

Lorsqu’un soumissionnaire répond partiellement ou totalement à une question du CRT dans un document annexé, il doit faire le nécessaire pour que l’identification de la réponse soit immédiate lors de l’analyse.

Le soumissionnaire doit obligatoirement indiquer l’annexe concernée, ainsi que la page, le paragraphe, le tableau ou le schéma où se trouve l’information.

Exemple : « Voir Annexe 3, page 4, paragraphe 2.3 ».

Les informations difficiles à localiser ou non référencées pourront ne pas être prises en compte.

1. Cohérence globale de l’offre

Les réponses du CRT et de l’annexe Excel doivent être cohérentes entre elles, notamment sur les capacités de livraison, les installations déclarées et les garanties organisationnelles.

1. Modalités de remise

Le CRT est remis au format Word, dûment complété.

L’annexe Excel est remise au format .xlsx.

Les pièces annexes sont remises en PDF, numérotées et référencées.

**0. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

0.1 Quelle est la raison sociale du soumissionnaire ?  
0.2 Quelle est sa forme juridique ?  
0.3 Quelle est l’adresse du siège social ?

**Réponse du soumissionnaire : ….**

0.4 Quel est le nom, la fonction, le numéro de téléphone et l’adresse électronique de l’interlocuteur désigné pour le présent CRT ?

**Réponse du soumissionnaire : ….**

1. **LA VALEUR TECHNIQUE VALANT 40 POINTS DE LA NOTE GLOBALE SE DECOMPOSE EN 6 SOUS-CRITERES, DE LA MANIERE SUIVANTE :**

**1. SOURCES D’APPROVISIONNEMENT ET DE DIVERSIFICATION VALANT 11 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**1.1 Sources d’approvisionnement en hélium**

1.1.1 Quelles sont les sources d’approvisionnement en hélium mobilisées ou mobilisables pour la fourniture d’hélium liquide par ISO-containers dans le cadre du lot 2 ?

**Réponse du soumissionnaire :**

1.1.2 Le tableau des sources d’approvisionnement (annexe Excel) est à compléter en cohérence les capacités annoncées pour le lot 2.

**Réponse du soumissionnaire :**

**2. CAPACITÉS DE PRODUCTION, DE STOCKAGE ET DE SECOURS (CAVERNES OU DISPOSITIFS ÉQUIVALENTS) VALANT 9 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**2.1 Existence de capacités de stockage souterrain**

2.1.1 Le soumissionnaire dispose-t-il, directement ou indirectement (droits d’accès contractuels), de capacités de stockage souterrain d’hélium (cavernes) mobilisables pour la sécurisation de l’approvisionnement du lot 2 ?  
☐ Oui ☐ Non

**Réponse du soumissionnaire :**

2.1.2 En l’absence de cavernes, quels dispositifs alternatifs sont mis en œuvre pour sécuriser l’approvisionnement du lot 2 (stocks contractuels, stock liquide tampon, accords fermes, autres) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**2.2 Description des capacités de stockage**

2.2.1 Pour chaque caverne ou capacité équivalente mobilisable pour le lot 2, préciser les éléments suivants :

* Localisation (ville, pays) ;
* Statut de détention ;
* Exploitant ;
* Droits d’accès ;
* Finalité principale (tampon, secours, back-up contractuel).

**Réponse du soumissionnaire :**

2.2.2 Quelle est la capacité totale de ces stockages ? quelle est la capacité utile de ces stockages ?

**Réponse du soumissionnaire :**

2.2.3 Quelle part de ces capacités est prioritairement allouable aux besoins du CNRS pour le lot 2, en régime normal et en régime de tension ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**2.3. INSTALLATIONS DESTINÉES À LA FOURNITURE DU LOT 2**

2.3.1 Quelles sont les installations utilisées pour la fourniture d’hélium liquide en ISO-containers (sites de liquéfaction, plateformes cryogéniques, dépôts logistiques) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

2.3.2 Pour chaque installation, préciser les éléments suivants :

* Sa localisation ;
* Sa capacité de stockage liquide local ;
* La présence d’un liquéfacteur ;
* Sa capacité mensuelle exploitable ;
* Son rôle dans la chaîne d’approvisionnement du lot 2 (principal, secondaire, secours).

**Réponse du soumissionnaire :**

2.3.3 Quelles sont les plages de volumétrie des ISO-containers proposés (conformément au BPU) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

2.3.4 Quelles vérifications techniques et de sécurité sont réalisées avant toute première livraison sur un site utilisateur (accès, implantation, interfaces, sécurité) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

2.3.5 Des projets d’évolution ou de renforcement des installations sont-ils prévus sur la durée de l’accord-cadre ? Si oui, lesquels et à quel horizon ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3. TRACABILITE DE LA CHAINE D’APPROVISIONNEMENT VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**3.1 Traçabilité de l’hélium livré**

3.1.1 Quelles mesures garantissent la traçabilité complète de l’hélium liquide livré en ISO-containers (origine, production, liquéfaction, transport) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

3.1.2 Quels documents sont remis systématiquement à chaque livraison (certificat d’analyse, bon de livraison, documents de traçabilité) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3.2 Garantie d’absence d’hélium d’origine russe**

3.2.1 Quelles procédures et contrôles permettent de garantir que l’hélium livré au titre du lot 2 n’est ni d’origine russe, ni issu d’un transit ou d’un contournement indirect ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**3.3 Suivi et conformité des ISO-containers**

3.3.1 Quelles sont les modalités de contrôle, d’entretien et de conformité réglementaire des ISO-containers utilisés pour le lot 2 ?

**Réponse du soumissionnaire :**

3.3.2 Comment sont gérées les non-conformités des contenants (immobilisation, remplacement, information du site utilisateur) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**4 ORGANISATION LOGISTIQUE – ISO-CONTAINERS VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

4.1 Quelle organisation logistique est mise en place pour la livraison d’ISO-containers (transport lourd, planification, créneaux) ? Détailler par région

**Réponse du soumissionnaire :**

4.2 Quels transporteurs sont mobilisés et quelles garanties de disponibilité sont prévues en cas d’incident ou de tension ?

**Réponse du soumissionnaire :**

4.3 Continuité de service et gestion des incidents

4.3.1 Quelles mesures sont prévues pour assurer la continuité de service du lot 2 en cas de :

* Panne d’un liquéfacteur ;
* Indisponibilité d’un site de production ;
* Incident de transport lourd ;
* Tension mondiale sur l’hélium/rupture d’approvisionnement ;
* Demande urgente.

**Réponse du soumissionnaire :**

4.3.2 Préciser les modalités pratiques de passation d’une commande urgente :

* les canaux utilisables pour le déclenchement d’une commande urgente (courriel, téléphone, plateforme dédiée, autre) ;
* les conditions de recevabilité d’une demande urgente ;
* les délais de prise en compte et de confirmation de la commande ;
* l’articulation entre le circuit de commande standard et le circuit de commande urgente, y compris en dehors des plages horaires ouvrées le cas échéant.

4.3.3 Quels dispositifs de secours (sites alternatifs, stocks tampons, priorisation CNRS) sont mobilisables ?

**Réponse du soumissionnaire :**

4.4 Quels moyens matériels sont mobilisables pour le CNRS (parc d’ISO-containers, équipements cryogéniques, flotte de transport) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**5. DÉLAIS DE LIVRAISON – LOT 2 \_ VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

5.1 Pour les ISO-containers (volumétrie conforme au BPU), les engagements pris par le soumissionnaire sont les suivants :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Format d’ISO-container (volumétrie conforme au BPU) | Délai d’accusé de réception de commande | Délai standard de livraison | Délai de livraison en urgence | Capacité maximale par livraison |
| ISO-container \_\_\_\_ L |  |  |  |  |
| ISO-container \_\_\_\_ L |  |  |  |  |
| ISO-container \_\_\_\_ L |  |  |  |  |

***Rappel – capacité maximale par livraison :***

*La capacité maximale par livraison correspond à la quantité maximale d’hélium liquide que le soumissionnaire s’engage à pouvoir livrer en une seule livraison, dans le respect des délais annoncés (exprimée en nombre d’ISO-containers et/ou en litres), compte tenu du parc mobilisable, des moyens de transport lourds et des contraintes d’accès et de sécurité des sites.*

5.2 Quelles contraintes spécifiques (sites sensibles, accès, sécurité) sont susceptibles d’impacter les délais ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**6. ORGANISATION DU SERVICE CLIENT VALANT 5 POINTS DE LA VALEUR TECHNIQUE**

**6.1 Équipe commerciale dédiée au lot 2**

6.1.1 Quelle est la composition de l’équipe commerciale et opérationnelle dédiée à l’exécution du lot 2 ?

**Réponse du soumissionnaire :**

6.1.2 Certains interlocuteurs sont-ils spécifiquement dédiés aux sites à infrastructures lourdes ? Si oui, lesquels ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**6.2 Service client**

6.2.1 Quels sont les points de contact du service client dédié au lot 2 ? Préciser notamment :

* les coordonnées des points de contact (téléphone, adresse(s) électronique(s)) ;
* l’adresse électronique non nominative, valide durant toute l’exécution de l’accord-cadre, pouvant être utilisée pour la transmission électronique de leurs remises en concurrence et de tout autre courriel en relation avec les procédures de passation des marchés subséquents ;
* l’utilisation de cette adresse en cas de commande urgente, le cas échéant ;
* le caractère national ou dédié de cette adresse (boîte mutualisée, équipe dédiée, interlocuteurs identifiés).

**Réponse du soumissionnaire :**

6.2.2 Quelles sont les plages horaires, les astreintes et les délais de prise en charge des demandes ?

**Réponse du soumissionnaire :**

**6.3 Suivi des commandes et traçabilité**

6.3.1 Quels outils permettent au CNRS au niveau national et au niveau des utilisateurs, de suivre les commandes d’ISO-containers (statut, dates, volumes) ?

**Réponse du soumissionnaire :**

6.3.2 Les autres bénéficiaires disposent-ils d’un accès dédié à ces informations ? Si oui, selon quelles modalités ?

**Réponse du soumissionnaire :**

1. **LE CRITERE PRIX VALANT 50 POINTS DE LA NOTE GLOBALE**

Ce critère est apprécié sur la base d’une simulation propre au CNRS, dans un détail quantitatif estimatif (DQE) effectué à partir de l’annexe 1 (BPU) à l’acte d’engagement à l’accord-cadre permettant d’estimer le prix de l’offre.

En application de la méthode dite du « chantier masqué », le DQE n’est pas publié et n’est pas communicable.

1. **LE CRITERE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE VALANT 10 POINTS DE LA NOTE GLOBALE**
2. Le soumissionnaire décrit de façon explicite les mesures qu’il prend en faveur de la protection de l’environnement dans le cadre de son activité qui permettent la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les actions menées doivent être en lien avec l’exécution de l’accord-cadre. La réponse devra mettre en exergue les items suivants :

* Réduction des pertes d’hélium liquide ;
* Limitation de l’empreinte carbone des livraisons ;
* Amélioration de l’efficacité logistique ;
* toute autre mesure pertinente et directement liée à l’exécution de l’accord-cadre, contribuant de manière mesurable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans se limiter aux exemples précités.

**Réponse du soumissionnaire :**

1. Le soumissionnaire décrit les moyens et actions dans le domaine de sa responsabilité sociétale qu’il propose de mettre en œuvre pendant l’exécution de l’accord-cadre. Cela peut concerner les personnes éloignées de l’emploi ou les jeunes en situation de décrochage scolaire, la lutte contre les discriminations, la sélection et l’audit de ses fournisseurs sur leur responsabilité sociétale, etc. Les actions menées doivent être en lien avec l’exécution de l’accord-cadre.

**Réponse du soumissionnaire :**